



SOMMAIRE

Page

Point 18 de l'ordre du jour:  
Nomination du Secrétaire général de l'Orga-  
nisation des Nations Unies..... 1019

**Président: M. Muhammad ZAFRULLA KHAN**  
(Pakistan).

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR

Nomination du Secrétaire général  
de l'Organisation des Nations Unies

1. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): L'Assemblée est saisie d'une lettre adressée par le Président du Conseil de sécurité au Président de l'Assemblée générale en date du 30 novembre 1962 [A/5322]. Cette lettre est ainsi conçue:

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à sa 1026<sup>ème</sup> séance, tenue à huis clos le 30 novembre 1962, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution ci-après:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné la question de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, conformément à l'Article 97 de la Charte,

"Recommande à l'Assemblée générale de nommer U Thant Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966."

2. En relation avec cette recommandation du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution [A/L.406] présenté par le Chili, le Ghana, l'Irlande, la République arabe unie, la Roumanie et le Venezuela.

3. M. SABRI (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: L'Assemblée générale est réunie aujourd'hui pour statuer sur la recommandation unanime du Conseil de sécurité tendant à nommer U Thant Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

4. En fait, U Thant a été choisi par les Membres de l'Organisation lorsqu'ils lui ont tous manifesté, au cours de la discussion générale à l'ouverture de la dix-septième session, un appui mérité. Il nous reste donc à ratifier officiellement le fait que l'Assemblée générale fait confiance à un homme qui jouit de la confiance de tous les Membres pour diriger un des organes principaux des Nations Unies.

5. La compétence, la sagesse, l'expérience et la modération de U Thant ne sont que quelques-unes des nombreuses qualités qui témoignent de son aptitude à s'acquitter des responsabilités de ses hautes fonctions avec l'efficacité indispensable. Pour ce qui est de

son impartialité et de son dévouement à la cause de la paix et de la sécurité internationales, qui sont les objectifs principaux des Nations Unies, qu'il me suffise de rappeler aux membres de l'Assemblée la manière dont U Thant a fait face aux divers problèmes dont l'Organisation a été saisie depuis qu'il en est Secrétaire général par intérim. Bien qu'il soit partisan d'une diplomatie discrète, dont il a d'ailleurs usé pour mettre sur pied un accord acceptable par les deux parties dans l'affaire de l'Irian occidental, il n'a pas hésité, au cours d'une crise internationale aiguë, à prendre l'initiative d'offrir son assistance et toutes les ressources à sa disposition pour préserver la paix et pour contribuer au retour à la normale de la situation dans les Antilles. Sa déclaration au Conseil de sécurité et les efforts inlassables qu'il a déployés pendant les négociations qui ont eu lieu dans son bureau pour mettre fin d'une façon honorable à cette malheureuse affaire ont assez mis en lumière le zèle avec lequel il répond à l'appel des Membres de l'Organisation et le sentiment du devoir qui l'anime.

6. Aucun de nous n'ignore le chemin accompli par U Thant en qualité d'érudit, d'écrivain et de diplomate. Sa longue expérience des problèmes internationaux et sa foi dans l'utilité de la négociation et de la coopération sont des garants absolus de la sagesse de la recommandation du Conseil de sécurité.

7. Tous ceux qui connaissent U Thant savent combien il est profondément convaincu que seules les méthodes pacifiques peuvent permettre de résoudre les problèmes internationaux. Ceux qui ont écouté la déclaration solennelle qu'il a prononcée lorsqu'il a été nommé au poste de Secrétaire général par intérim se rappelleront certainement ses sages paroles:

"... Je compterai sur l'appui de tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté qui, dans le monde entier, attachent un intérêt capital à la paix, à la sécurité et au progrès du monde, intérêt dont j'aurai pour devoir de m'inspirer et que j'aurai pour tâche de servir." [1046<sup>ème</sup> séance, par. 31.]

Ces paroles sans affectation montrent à quel point U Thant est pénétré du caractère sérieux de ses hautes fonctions et conscient des responsabilités qui incombent au Secrétaire général en vertu de la Charte des Nations Unies.

8. En ma qualité de représentant de la République arabe unie, c'est avec une satisfaction particulière que je présente, au nom du Chili, du Ghana, de l'Irlande, de la Roumanie, du Venezuela et de mon pays, le projet de résolution suivant [A/L.406]:

"L'Assemblée générale,

"Agissant conformément à la recommandation du Conseil de sécurité en date du 30 novembre 1962,

"Nomme U Thant Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966."

9. Je suis certain que l'Assemblée générale confirmera à l'unanimité la recommandation du Conseil de sécurité et renforcera ainsi l'entente et la coopération internationales.

10. Qu'il me soit permis, en terminant, de dire qu'il serait réconfortant de voir l'Assemblée générale accorder son appui au Secrétaire général sans une seule voix dissidente. A notre avis, l'appui entier et inébranlable manifesté à U Thant par tous les Membres de l'Organisation ne pourra qu'affermir sa position et favoriser un mandat constructif s'ouvrant dans des perspectives nouvelles.

11. J'ai le grand plaisir, en cette heureuse occasion, de féliciter le gouvernement et le peuple de la Birmanie.

12. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): J'invite l'Assemblée générale à se prononcer sur le projet de résolution A/L.406, présenté par le Chili, le Ghana, l'Irlande, la République arabe unie, la Roumanie et le Venezuela. Ce projet de résolution propose la nomination de S. E. U Thant au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966. Conformément à l'article 142 du règlement intérieur, le vote sur le projet de résolution [A/L.406] aura lieu au scrutin secret.

*Il est procédé au vote au scrutin secret.*

*A la demande du Président, M. Algard (Norvège) et M. Mamadou Traoré (Mali) assument les fonctions de scrutateurs.*

*Les résultats du vote sont les suivants:*

Pour:	109
Contre:	0
Abstentions:	0

*A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.*

13. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): J'ai l'honneur d'annoncer que S. E. U Thant est nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'unanimité par l'Assemblée générale, pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966. Je prie le Sous-Secrétaire aux affaires de l'Assemblée générale de bien vouloir escorter S. E. U Thant à la place qui lui est réservée à la tribune.

*M. Narasimhan, sous-secrétaire aux affaires de l'Assemblée générale, accompagne le Secrétaire général à la tribune.*

14. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Excellence, j'ai l'honneur de vous informer officiellement que l'Assemblée générale vous a nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966. Monsieur le Secrétaire général, je suis particulièrement heureux d'être le premier à vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères pour la confiance que l'Assemblée générale vient de vous manifester à nouveau en vous nommant au poste de Secrétaire général de l'Organisation. Je pourrais, étant donné les relations que nous entretenons depuis de nombreuses années, retenir longuement l'attention de l'Assemblée pour lui dire ma joie profonde en cette heureuse occasion. Mais, puisque de nombreux membres veulent prendre la parole pour exprimer aussi, en leur propre nom et au nom de leurs collègues, leur joie et leur satisfaction de votre nomination, je ne les ferai attendre que quelques instants. Je me bornerai à répéter en partie ce que je disais,

il y a à peine plus d'un an, lorsque vous avez assumé les fonctions de Secrétaire général par intérim:

"C'est avec soulagement et satisfaction que nous constatons que l'Organisation des Nations Unies est à nouveau dirigée par un chef digne d'elle. Ce sentiment de soulagement et de satisfaction se double d'une grande joie: celle de constater que notre choix s'est porté sur U Thant, pour lequel nous éprouvons une vive affection et qui mérite pleinement, à tous égards, notre estime et notre confiance.

"En sa personne, l'Asie a donné ce qu'elle avait de mieux pour servir les Nations Unies, mais U Thant n'appartient pas à l'Asie seulement: il appartient à l'humanité. En acceptant les lourdes responsabilités de sa charge, U Thant a agi conformément à son sens profond du devoir et à son grand courage. Nous sommes certains qu'il se révélera à la hauteur de sa tâche et même la dominera. Il sera digne de la confiance que nous lui avons faite et il sera fidèle au serment qu'il a prêté.

"En félicitant U Thant de son entrée en fonctions, nous tenons à l'assurer non seulement de notre plein appui et de notre pleine coopération, mais aussi de nos prières constantes et sincères pour que l'inspiration ainsi que la force continuent à lui être données afin qu'il s'acquitte heureusement de la mission sacrée qu'il a assumée.

"Il y a lieu aussi de féliciter le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale d'avoir choisi à l'unanimité U Thant comme chef de notre grande organisation." [1046ème séance, par. 105 à 108.]

15. Monsieur le Secrétaire général, je vous invite maintenant à faire une déclaration.

16. Le **SECRETARE GENERAL** (traduit de l'anglais): Il y a 56 semaines exactement que j'ai assumé un rôle nouveau pour moi, celui de Secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, l'Assemblée générale m'a conféré un nouvel honneur en me nommant pour un mandat normal de cinq ans au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à compter de mon entrée en fonctions comme Secrétaire général par intérim le 3 novembre 1961. Je vous suis reconnaissant, Monsieur le Président, de vos très aimables paroles. Ma gratitude va également au Président et aux membres du Conseil de sécurité pour leur recommandation unanime, et à l'Assemblée générale pour ma nomination, à l'unanimité, au poste de Secrétaire général. Je suis très sensible à cette marque de confiance, j'y attache une haute valeur, et je ferai de mon mieux pour la justifier et en être digne.

17. En cette occasion, je rappellerai les paroles de mon éminent prédécesseur lorsqu'il a été réélu pour un deuxième mandat. Il a dit: "Je ne pense pas que l'on puisse, en connaissance de cause, accepter le poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies autrement que par sens du devoir." Au moment où il a fait cette remarque, il avait plus de quatre ans d'expérience dans l'exercice de ses fonctions. Bien que ma propre expérience ait été moins longue, je crois savoir ce que représente ce poste et c'est avec humilité et par sens du devoir que j'accepte la prorogation de mon mandat.

18. Je saisis également cette occasion pour confirmer le serment que j'avais prononcé et je jure solennellement d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en

qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

19. En même temps, j'aborde ce nouveau mandat au service de la communauté internationale avec un sens aigu de mes responsabilités. Lorsque j'ai été interrogé à ce propos, lors d'une conférence de presse tenue le 17 septembre 1962, peu avant le début de la présente session de l'Assemblée générale, j'ai dit que ma décision d'accepter les fonctions de Secrétaire général pour une plus longue durée serait

"... gouvernée avant tout par plusieurs considérations, parmi lesquelles la perspective d'un prompt règlement du problème du Congo, la perspective de stabilité de l'Organisation mondiale en tant que force puissante en faveur de la paix, et la perspective de pouvoir, quant à moi, jouer mon humble rôle pour contribuer à créer une atmosphère favorable à la détente, et, qu'on me permette de le dire, la perspective d'être capable de combler un peu le fossé qui sépare les deux géants".

20. Si j'accepte maintenant la prolongation de mon mandat, c'est parce que je crois fermement pouvoir jouer un rôle, si modeste soit-il, en faveur de la détente et du rapprochement des grandes puissances. Je compterais, dans cette tâche, sur l'assistance de mes collègues du Secrétariat qui, comme toujours, ont fait preuve d'un admirable esprit d'équipe manifesté par des efforts généreusement consentis, par une coopération empreinte de bonne volonté et par un dévouement sans défaillance à leur devoir et aux objectifs élevés de la Charte. Sans leur assistance, je n'aurais pas pu réaliser beaucoup de choses pendant l'année qui vient de s'écouler. Je tiens à saisir cette occasion de leur rendre hommage. Comme je l'ai déjà fait depuis un an, je leur demanderai conseil et assistance, individuellement, collectivement ou de toute autre manière, selon ce qu'exigeront les circonstances.

21. J'ai évoqué, il y a quelques instants, le problème du Congo, avec lequel nous sommes aux prises depuis plus de deux ans et dont j'avais parlé dans mon discours d'acceptation l'an dernier [1046ème séance]. Malgré les grands efforts de tous les intéressés, le problème n'est pas encore résolu. Il en résulte que le problème financier qui se pose à l'Organisation n'est pas résolu non plus. Il faut pourtant que ces deux problèmes soient résolus et qu'ils le soient bientôt si nous voulons éviter que l'utilité de l'Organisation ne soit à l'avenir gravement compromise. J'adresse aujourd'hui un nouvel appel à tous les Etats Membres qui attachent du prix au rôle de l'Organisation afin qu'ils aident à résoudre ces problèmes qui attendent une solution depuis longtemps.

22. Je puis peut-être rappeler, à l'actif de l'Organisation, qu'elle a réussi à éliminer une source de tension en Asie du Sud et du Sud-Est, à savoir le problème de la Nouvelle-Guinée occidentale (Irian occidental). La mise en œuvre de l'accord tripartite entre le Gouvernement néerlandais, le Gouvernement indonésien et l'Organisation des Nations Unies, qui a été approuvé au début de la présente session de l'Assemblée générale, s'est effectuée sans heurts et je suis certain que nous pourrions mener à bien cette opération sans précédent, grâce à la coopération des gouvernements intéressés et à leur respect scrupuleux des

termes de l'accord. D'autre part, en ce qui concerne la crise cubaine qui paraissait si grave il y a cinq semaines, je crois que nous avons dépassé la phase la plus dangereuse, encore qu'on n'ait pas encore enregistré un accord complet sur tous les points litigieux.

23. Je me tourne maintenant vers l'avenir. J'espère qu'il pourra être marqué par une amélioration du climat international et par une meilleure compréhension des problèmes difficiles qui se posent aujourd'hui au monde. Ces problèmes ne peuvent être résolus que grâce à la bonne volonté, à la compréhension mutuelle, à l'esprit de compromis. Lorsque l'avenir de l'humanité entière est en cause, aucun pays, aucun groupe d'intérêts ne peut se permettre de prendre une position rigide ni de prétendre que cette position est la seule juste et que les autres doivent considérer que c'est à prendre ou à laisser. Il n'est pas de problème difficile qui ne puisse être résolu à la pleine satisfaction de tous. Le monde où nous vivons n'est pas parfait et nous devons bien accepter des solutions qui ne sont pas parfaites, mais qui deviennent plus acceptables à mesure que nous apprenons à nous en accommoder et que le temps s'écoule. En résolvant ces problèmes complexes, moi-même et le Secrétariat dont je suis fier d'être le plus haut fonctionnaire sommes au service non seulement de tous les Etats Membres, mais aussi des peuples des Nations Unies.

24. M. VAKIL (Iran) [traduit de l'anglais]: La nomination unanime de U Thant par l'Assemblée générale aujourd'hui marque, en un sens, le triomphe du principe de l'indépendance internationale du Secrétariat de l'Organisation.

25. Il n'est aucun domaine dans lequel l'Organisation se soit écartée plus nettement des méthodes de la Société des Nations qu'en ce qui concerne l'autorité et les prérogatives conférées au Secrétaire général. C'est ainsi que tout le Chapitre XV de la Charte et en particulier les Articles 99 et 100 justifient entièrement l'affirmation selon laquelle une des idées fondamentales de l'Organisation des Nations Unies est que le Secrétaire général est un homme d'Etat international. Cette tendance, manifeste dès les premières années, s'est maintenue et U Thant a confirmé cette idée dans la forme et le fond.

26. L'admiration que nous inspirent le sens du devoir, l'intégrité, l'impartialité et l'indéniable compétence de U Thant remonte à l'époque où nous nous trouvions à ses côtés au groupe des pays d'Afrique et d'Asie. Il prononçait toujours des paroles de sagesse et contribuait à faire régner parmi nous l'esprit de conciliation et l'harmonie. Puis les Nations Unies ont fait appel à lui pour mettre à profit sur le plan mondial ses éminentes qualités.

27. Dans la première année de son mandat, bien des événements sont survenus dans le monde entier et à l'Organisation. Nous avons assisté avec sympathie et admiration à l'œuvre de U Thant et nous sommes heureux de penser que la confiance que nous avons placée en lui est amplement justifiée.

28. Je le remercie de ce qu'il a fait jusqu'à maintenant pour la cause de la paix et de la concorde internationales. Certain qu'il a toutes les qualités requises pour occuper ce poste et sachant qu'il a accumulé une riche expérience tandis qu'il exerçait les fonctions de Secrétaire général par intérim, j'ai eu grand plaisir à appuyer la proposition tendant à le nommer pour un mandat complet.

28. Je suis sûr que, dans les années à venir, la contribution de U Thant au maintien de la paix et de la sécurité internationales répondra exactement à ce que nous attendons, tandis que le prestige de l'Organisation en tant qu'instrument au service de la paix ne fera que grandir.

30. L'appui que nous avons donné en faveur de sa nomination s'accompagne de la promesse que, de notre côté, nous ferons de notre mieux pour faciliter l'exercice de ses fonctions et pour alléger le fardeau de ses responsabilités.

31. Je remercie les membres du Conseil de sécurité dont la coopération et la recommandation unanime nous ont permis de vivre cet instant mémorable.

32. Monsieur le Secrétaire général, au nom de mon gouvernement et en mon nom personnel, je vous adresse mes félicitations et vous souhaite un durable succès dans votre mission.

33. Sir James PLIMSOLL (Australie) [traduit de l'anglais]: Je suis heureux, au nom des Gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, de présenter nos félicitations à U Thant à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de l'assurer de l'appui et de la confiance de nos gouvernements et de nos peuples. Lorsqu'a disparu son éminent prédécesseur, ce fut une chance que les Nations Unies et les peuples du monde entier aient trouvé pour le remplacer un homme ayant l'intégrité, le courage et la compétence de U Thant. L'Australie a été satisfaite que son nom ait été mis en avant comme candidat au poste de Secrétaire général par intérim et tous les événements survenus depuis nous ont donné de nouvelles raisons de nous réjouir qu'il ait été là et que nous ayons tous pu accepter sa nomination.

34. C'est un grand honneur pour un homme que d'être nommé Secrétaire général de l'Organisation. C'est un plus grand honneur encore que d'être nommé après avoir assuré ces fonctions pendant un certain temps déjà. U Thant a été nommé aujourd'hui non seulement parce que nous lui faisons crédit quant à son activité future en sa qualité de Secrétaire général, mais aussi parce que nous savons bien qu'il a déjà fait ses preuves au cours de l'année passée. Pendant cette période, il a dû prendre bien des décisions, bien des mesures, certaines d'importance, d'autres de moindre portée, certaines mettant en cause de grandes puissances, d'autres intéressant de moyens ou petits pays. Quelques-unes de ses décisions sont intervenues en période de crise grave pour l'Organisation, voire pour l'humanité entière, tandis que d'autres revêtaient un caractère de simple routine. Il est essentiel cependant que le Secrétaire général soit capable de diriger l'Organisation dans son fonctionnement quotidien, puisqu'il est le chef de l'administration en même temps qu'un homme investi de lourdes responsabilités politiques en vertu de la Charte. U Thant s'est acquitté de toutes ces tâches et il a su s'assurer le concours loyal d'un groupe de fonctionnaires compétents et dévoués du Secrétariat.

35. Je tiens à dire également que j'ai éprouvé personnellement un très grand plaisir quand, voici un an, U Thant a été nommé Secrétaire général par intérim, plaisir qui est renouvelé aujourd'hui par sa nomination en qualité de Secrétaire général titulaire. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Birmanie font partie de la même région de l'Asie du Sud et du Sud-Est et du Pacifique occidental; il existe donc de

nombreux points communs entre nos gouvernements et nos peuples. Nous nous connaissons bien, nous nous comprenons et nous nous apprécions mutuellement. Avant que U Thant devienne Secrétaire général par intérim, j'ai été moi-même souvent en rapport avec lui en sa qualité de représentant permanent de la Birmanie auprès des Nations Unies. J'ai connu en lui un homme jouissant du respect général, un homme à qui l'on pouvait parler franc, un homme vers qui on pouvait se tourner pour obtenir un jugement mesuré et une opinion sincère, un homme qui travaillait en tant que représentant auprès des Nations Unies à étendre les zones d'entente et à développer l'Organisation pour que soit renforcé son rôle de force constructive et positive dans le monde et qu'elle réponde aux espoirs mis en elle par toute l'humanité en vue du salut et du bien communs.

36. Or U Thant a déployé, dans l'accomplissement de sa tâche de Secrétaire général par intérim, les mêmes qualités admirables qu'il avait montrées en tant que représentant de la Birmanie. Je sais également — si je puis me permettre de faire une remarque d'ordre personnel — quel fardeau incombe à U Thant du fait de ses fonctions. Cette haute charge met l'endurance d'un homme à rude épreuve. Il est souvent privé des moments de détente et des plaisirs légitimes qu'offre l'existence. Bien que le Secrétaire général s'efforce naturellement de déléguer son pouvoir administratif et son pouvoir de décision lorsque la chose est possible, il est une somme énorme de travail qui ne peut être accomplie que par lui-même en sa qualité de Secrétaire général. Lorsque nous portons certains problèmes devant l'Organisation, nos gouvernements s'attendent à ce que le Secrétaire général s'en occupe lui-même et prenne les décisions nécessaires. Il y a donc un lourd fardeau de responsabilités, de charges administratives et de décisions que le Secrétaire général ne peut partager.

37. Je sais qu'en acceptant aujourd'hui ce poste, à notre grande satisfaction, U Thant nous impose envers lui une dette de reconnaissance et nous sommes heureux qu'il ait permis que sa candidature fût présentée après qu'il eut déjà servi pendant une période si critique. Je me réjouis à la pensée que nous n'aurons plus désormais à le désigner sous le titre de Secrétaire général par intérim et que nous pourrons l'appeler officiellement, comme nous l'avons fait si souvent dans la conversation courante, le Secrétaire général. Au nom des gouvernements et des peuples de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, je l'assure de notre appui constant et de notre pleine confiance.

*M. Rifa'i (Jordanie), vice-président, prend la présidence.*

38. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: J'ai eu l'occasion de dire à cette tribune, il y a un peu plus d'un an [1046<sup>ème</sup> séance], que nous pouvions nous féliciter qu'il se trouvât un diplomate d'une telle personnalité, d'une telle compétence et d'une telle expérience qu'il pût rallier l'appui et la confiance unanimes des Membres de l'Organisation. Je suis heureux de pouvoir répéter ces paroles aujourd'hui, un an plus tard.

39. Ceux d'entre nous qui ont assisté aux obsèques de Dag Hammarskjöld dans la vieille cathédrale d'Uppsala n'oublieront jamais ni l'homme, ni la dignité et la fermeté qu'il avait manifestées dans l'exercice de sa charge. Comme vient de le dire sir James Plimsoll, nous pouvons vraiment nous féliciter de

voir son successeur le suivre dans cette fibre traditionnelle. S. E. U Thant est maintenant en fonctions depuis plus d'un an et nous avons d'amples témoignages de l'habileté, de la patience, de l'énergie et de l'intelligence dont il a fait preuve en face de responsabilités exceptionnelles et souvent écrasantes.

40. En sa qualité de fonctionnaire international, il s'est dévoué au bien de tous les peuples. Le fait que tant de nations aient confiance en lui est une preuve de la fermeté de son caractère, de la netteté de ses objectifs et, ce qui n'est pas moins important, de son profond respect des principes de la Charte et de l'indépendance et de l'intégrité de la charge qu'il détient.

41. Un homme ne se fait pas du jour au lendemain. L'accession de U Thant au poste de Secrétaire général couronne les principes et les aspirations d'une vie de travail consacrée à la cause de la paix et de la compréhension entre les peuples. Par la décision qu'elle vient de prendre, l'Assemblée générale rend un grand service au monde aussi bien qu'à elle-même. Elle prouve ainsi une fois de plus qu'elle est résolue à être un véritable parlement du genre humain, fidèle seulement à la loi de la Charte et à son noble objectif qui est de libérer la planète du fléau de la guerre. Les comptes rendus complets de la dix-septième session de l'Assemblée générale ne sont pas encore rédigés, mais rien de ce que nous ferons dans les semaines qui restent ne pourra dépasser en importance ce que nous venons de faire. J'ai pleinement conscience, en prononçant ces mots, des problèmes critiques qui nous attendent, mais, en réaffirmant l'intégrité de la charge de Secrétaire général, nous avons réaffirmé notre foi à l'égard de l'Organisation des Nations Unies et de son rôle vital dans les affaires de l'humanité.

42. Ce n'est pas le moment de parler des points qui ont divisé certains d'entre nous quant à la conception qu'ils se faisaient des fonctions du Secrétaire général. C'est plutôt le moment de souligner que l'Organisation doit se développer et prospérer, et qu'elle ne peut le faire si elle ne conserve sa force, son influence et, surtout, la confiance des peuples et des gouvernements du monde entier. C'est pourquoi les Etats-Unis se sont opposés à tout ce qui aurait compromis le caractère exclusivement international de la responsabilité du Secrétaire général et du Secrétariat. Toutes les nations, grandes et petites, peuvent maintenant tirer un encouragement du fait que nous avons un Secrétaire général doté des pleins pouvoirs que prévoit la Charte. Ce sont là des assises solides et nous venons à nouveau de montrer que nous n'entendions pas les laisser ébranler, mais au contraire les renforcer avec la certitude qu'elles résisteront à tous les assauts.

43. Ma délégation est donc profondément satisfaite de la recommandation unanime du Conseil de sécurité et du choix unanime de l'Assemblée. Si, dans ce cas particulier, la recommandation du Conseil s'étend à la date jusqu'à laquelle le Secrétaire général demeurera en fonctions, ma délégation estime que l'Assemblée générale n'en conserve pas moins la faculté d'user de sa prérogative en ce qui concerne la détermination de la durée et des autres conditions du mandat.

44. Lorsque je songe aux problèmes auxquels U Thant doit faire face, je me demande si nous ne devrions pas, plutôt que le complimenter, nous féliciter nous-mêmes. Mais la sagesse et la sérénité qui font partie

du patrimoine traditionnel de son pays seront, j'en suis sûr, une source de force et de stabilité qui lui permettront d'affronter avec succès les lourdes responsabilités qui seront les siennes dans les années à venir.

45. Un des grands présidents de mon pays, Abraham Lincoln, a dit un jour: "Ayons la conviction que le droit prime la force, et, dans cette foi, osons faire jusqu'au bout notre devoir comme nous l'entendons." U Thant a montré qu'il avait cette foi, et l'on ne peut demander davantage à aucun homme. Nous le félicitons. Nous lui offrons tous nos vœux.

46. M. NONG KIMNY (Cambodge): C'est avec une joie sincère et profonde que la délégation cambodgienne accueille la nomination de S. E. U Thant au poste de Secrétaire général pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966. Qu'il me soit permis de lui adresser nos plus chaleureuses félicitations.

47. Je suis certain d'interpréter les sentiments de mon gouvernement et du peuple cambodgien tout entier en disant qu'ils partageront entièrement cette joie lorsque la nouvelle parviendra à Pnom-penh. En effet, le Cambodge a depuis longtemps fixé son choix sur U Thant qui, pour nous, est éminemment qualifié pour diriger l'avenir de notre grande organisation. Comme l'a dit S. A. R. le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat du Cambodge:

"S. E. U Thant a incontestablement donné toutes les preuves de son indépendance, de sa neutralité, de ses qualités de diplomate et de conciliateur. Il est aussi l'homme du "tiers monde" et l'ami commun qui jouit de la confiance et de l'estime du monde socialiste comme du monde occidental. Il serait, à nos yeux, très regrettable que les Nations Unies laissent passer cette conjoncture unique et même inespérée et échapper une magnifique occasion de réconciliation."

48. En la personne de S. E. U Thant, le monde possède un des plus éminents représentants de la civilisation millénaire asiatique, cette civilisation qui, par sa sagesse, son raffinement et ses valeurs spirituelles, a connu un grand rayonnement à travers l'histoire.

49. S. E. U Thant est également imprégné profondément des principes de cette grande religion, le bouddhisme, qui est à la base de notre mode de vie et de pensée, et dont l'essence peut se résumer en un seul mot: le "Dhamma", c'est-à-dire la vérité.

50. La raison d'être d'un bouddhiste, c'est la recherche perpétuelle de la vérité. Depuis plus de 25 siècles, lorsque Bouddha nous a légué son précieux enseignement, c'est vers ce but, c'est vers cette recherche de la vérité que nous, les bouddhistes, avons dirigé nos efforts et nos énergies. Quelle est la vérité qui domine le monde politique actuel? On peut, sans hésitation, répondre que la grande vérité de notre temps est le désir de paix de tous les pays et de tous les peuples de la terre. Le monde entier, dans son ensemble, souhaite ardemment la paix et veut éviter la guerre.

51. Nul autre que S. E. U Thant n'est mieux qualifié pour aider le monde à marcher dans le chemin de la paix. Depuis son entrée en fonctions, il y a exactement un an, notre secrétaire général nous a donné les preuves les plus décisives qu'il peut accomplir cette grande tâche. Nous sommes fermement convaincus que, pour le reste de son mandat, il continuera à

justifier la confiance totale que nous plaçons en lui et que son action en faveur de la paix répondra à toutes nos espérances. Quant à nous, nous lui donnons l'engagement solennel de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le soutenir dans ses efforts afin que vienne plus rapidement le moment où nous pourrions connaître un monde délivré à tout jamais du spectre de la guerre, un monde qui pourra finalement, un jour, vivre dans la paix et la fraternité universelles.

52. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Permettez-moi, au nom de la délégation de l'Union soviétique, de féliciter l'ambassadeur U Thant, nommé au poste important de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

53. La nomination de U Thant à l'unanimité nous permet d'espérer que, dans ses efforts pour le maintien de la paix et de la sécurité et pour l'amélioration du fonctionnement de l'appareil des Nations Unies, un appui très large lui sera assuré dans l'accomplissement des obligations très complexes et lourdes de responsabilités du plus haut fonctionnaire de l'administration des Nations Unies.

54. La position de l'Union soviétique quant à la structure des organes des Nations Unies est bien connue. Le Gouvernement soviétique estimait et continue d'estimer que la solution la plus fructueuse et la plus équitable et celle qui répondrait le mieux aux intérêts de l'Organisation consisterait à confier la direction du Secrétariat à un représentant de chacun des trois groupes d'Etats existants: Etats socialistes, puissances occidentales et leurs alliés, Etats neutres. L'Union soviétique s'efforcera d'obtenir à l'Organisation des Nations Unies la réalisation de ce principe qui répond à la nécessité de rendre la structure de l'Organisation conforme à la situation réelle dans le monde d'aujourd'hui.

55. En même temps, le Gouvernement soviétique a estimé qu'il lui était possible de se prononcer présentement sur la question de la direction du Secrétariat de l'Organisation en s'inspirant de la situation de fait et en tenant compte de l'activité et des qualités personnelles de celui auquel peut être confiée la direction du Secrétariat. La compétence de U Thant, son expérience politique, son dévouement à la cause de la paix entre les peuples permettront, nous en sommes convaincus, à cet éminent homme d'Etat birman de s'acquitter avec succès des hautes fonctions qui lui sont confiées, en tenant dûment compte des intérêts légitimes des trois groupes fondamentaux d'Etats sans la coopération desquels l'Organisation tout entière ne peut œuvrer avec fruit pour maintenir et renforcer la paix et la sécurité internationales.

56. Nous avons noté que U Thant, agissant avec un sens profond de ses responsabilités pendant l'année écoulée, en tant que Secrétaire général par intérim, s'est positivement mis en valeur au moment d'une crise grave dans la région des Caraïbes et que son activité contribue au règlement pacifique de cette crise.

57. Le Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, M. Khrouchtchev, a distingué les nobles efforts de U Thant dans ce sens.

58. Permettez-moi de souhaiter à U Thant de grands succès dans l'exercice de ses importantes fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La délégation soviétique exprime l'espoir que

le Secrétaire général qui vient d'être nommé déploiera tous ses efforts pour améliorer le fonctionnement de tous les maillons de la chaîne du Secrétariat et qu'il fera activement appel à tous ses principaux conseillers pour la solution des problèmes qui attendent le Secrétariat, dans un esprit de coopération, de compréhension mutuelle et en pleine conformité avec les dispositions de la Charte des Nations Unies.

59. M. Taieb SLIM (Tunisie): Nous avons accueilli avec une grande joie et une vive satisfaction la nomination de U Thant à la plus haute charge des Nations Unies. Nous sommes en effet personnellement sensibles à l'honneur qui vient d'être fait à un membre apprécié de la grande famille des représentants permanents, qui nous a toujours séduits par ses grandes qualités d'homme, sa bonté extrême, par sa noblesse de cœur et d'esprit. Ce sont ces qualités, jointes à une intelligence vive, à un grand courage intellectuel et à une longue expérience de la vie internationale, qui l'ont désigné à la succession difficile de feu Dag Hammarskjöld, à un tournant particulièrement périlleux de la vie de l'Organisation. Les événements viennent d'apporter la preuve que l'on ne pouvait faire de meilleur choix. Grâce à son action persévérante et calme, à la souplesse et à la modestie qu'il a montrées dans ses démarches, grâce à sa loyauté foncière et à son pouvoir de persuasion, U Thant a su non seulement sauvegarder le prestige et le rayonnement de l'Organisation, mais donner un style nouveau à la diplomatie internationale.

60. Nous avons, au sein du groupe des Etats africaino-asiatiques, suivi pas à pas son action et nous l'avons soutenue sans réserve. Ce faisant, nous étions pleinement engagés par cette action et que le succès de ses efforts ne manquerait pas d'être porté, comme un signe de maturité et un critère d'aptitude, à l'actif d'un groupe de peuples et de nations longtemps tenus à l'écart des responsabilités internationales.

61. Nous croyons donc pouvoir aujourd'hui exprimer toute la satisfaction de nos peuples à l'égard de la nomination de U Thant. Cette nomination, nous l'interprétons d'abord comme la consécration de ses hautes qualités de diplomate et d'administrateur. Nous l'interprétons aussi comme une marque de confiance et un acte de foi de l'Organisation, qui demande à U Thant de poursuivre, avec une autorité reconnue et renforcée, son action en faveur de la paix et de la coopération, dans un monde réconcilié avec lui-même, par-delà les frontières géographiques ou idéologiques.

62. Nous ne pouvons oublier, nous les représentants des peuples d'Afrique et d'Asie, que nous avons toujours trouvé U Thant à nos côtés, dévoué à la cause de la liberté, ennemi irréductible du colonialisme et de toutes les formes de domination. Il a joué un rôle important au sein du Comité pour l'Algérie; il a eu sa part dans toutes les initiatives en faveur des peuples opprimés. Nous ne doutons pas qu'il ne poursuive inlassablement ses efforts, jusqu'à la liquidation complète et définitive du colonialisme et de toutes ses séquelles. Nous nous trouverons toujours à ses côtés dans cette tâche. Nous nous trouverons aussi à ses côtés chaque fois qu'il s'agira de défendre la paix. Nos peuples n'ont ni le désir ni les moyens de faire la guerre, survivance anachronique des âges barbares.

63. Dans la récente crise qui a failli précipiter le monde dans l'abîme de la guerre thermonucléaire,

U Thant a pu jouer un rôle décisif parce qu'interprète autorisé de la volonté d'une majorité de peuples fondamentalement pacifiques au sein de l'ONU. L'appui dont il avait besoin et qui lui a été spontanément offert ne lui manquera pas dans l'avenir. Je lui en donne l'assurance au nom du groupe des Etats africains. Au nom de ce groupe et au nom de la Tunisie, je lui adresse nos vœux les plus sincères de succès dans sa nouvelle et haute mission.

64. M. TREMBLAY (Canada): Le Gouvernement canadien se réjouit vivement de l'élection de U Thant au poste de Secrétaire général des Nations Unies. Après la mort de Dag Hammarskjöld, l'an dernier, l'Organisation avait dû faire face au problème immédiat de lui trouver un successeur, et cela au moment même où nombre de questions difficiles exigeaient une main ferme à la direction du Secrétariat. A cette époque, certaines propositions d'un caractère assez radical concernant l'organisation du Cabinet du Secrétaire général furent mises en avant. Ce noeud gordien fut heureusement tranché avec l'élection de U Thant au poste de Secrétaire général par intérim. Que l'on me permette de rappeler que le Gouvernement canadien avait alors exprimé sa haute satisfaction du choix fait par l'Assemblée.

65. U Thant remplit les fonctions de Secrétaire général par intérim depuis bientôt 13 mois. La façon dont il s'est acquitté de sa tâche a pleinement justifié la confiance que nos gouvernements avaient mise en lui. Sa présente élection, plus encore que celle de l'an dernier au poste de Secrétaire général par intérim, non seulement rend hommage à ses qualités personnelles, mais témoigne de la confiance qu'il a su inspirer à l'Organisation des Nations Unies. En dépit de son court mandat intérimaire, U Thant a démontré son habileté à donner une impulsion à la fois ferme et discrète à l'Organisation. Durant la période de son mandat, U Thant a réussi à négocier un compromis honorable dans l'affaire de la Nouvelle-Guinée occidentale et a encouragé les négociations qui ont notablement réduit le risque d'une guerre nucléaire au sujet de Cuba. Nous savons tous que ses conseils et suggestions ont souvent aidé à l'élaboration de solutions acceptables pour les parties en cause.

66. Parmi les qualités dont a fait preuve U Thant, notons son intégrité, son humilité, son courage, sa franchise et sa prudence. D'ailleurs, si nous nous remémorons la période difficile que l'Organisation a traversée durant la seizième session de l'Assemblée générale, nous pouvons apprécier jusqu'à quel point nous sommes redevables à U Thant pour les efforts qu'il a déployés afin de rendre à l'Organisation son assurance et son sens des responsabilités. Les succès qu'il a remportés en conciliant les tendances diverses, inévitables dans une organisation comme la nôtre, ont mis en relief sa personnalité remarquable et nous permettent d'apprécier à sa juste valeur son élection au poste de Secrétaire général.

67. Nous nous réjouissons enfin que U Thant soit le premier représentant d'un pays non européen à assumer ces hautes fonctions. Cette innovation démontre que les Nations Unies se transforment graduellement en une organisation internationale soucieuse des intérêts de tous les peuples et de toutes les régions géographiques. Nous sommes persuadés que, durant son mandat et sous sa direction, l'Organisation deviendra un facteur essentiel pour les relations pacifiques entre Etats.

68. M. ZEA (Colombie) [traduit de l'espagnol]: J'ai l'honneur et l'insigne privilège de représenter en ce moment à la tribune les délégations des pays d'Amérique latine, ainsi que les délégations de nos nouveaux frères, les pays de notre hémisphère que sont la Jamaïque et l'Etat de la Trinité et Tobago, pour adresser nos félicitations les plus chaleureuses et enthousiastes à U Thant ainsi qu'à l'Assemblée pour l'avoir nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

69. C'est là un des moments les plus heureux de la vie de notre organisation. L'an dernier, après le regrettable décès de M. Hammarskjöld, l'Organisation mondiale s'est trouvée en présence d'une des crises les plus graves de son histoire, crise qui a mis en danger son existence même.

70. Le désir manifesté par certains Etats Membres de faire apporter des changements fondamentaux à la structure du Secrétariat a retardé de quelque temps la solution satisfaisante de cette crise. Enfin, la solution a été trouvée et de la manière la plus heureuse par la nomination de U Thant au poste de Secrétaire général par intérim. Alors sont nés de nouveaux espoirs pour la permanence de l'Organisation des Nations Unies. Ces espoirs se confirment maintenant avec sa nomination en qualité de Secrétaire général titulaire, car U Thant a réellement fait preuve, dans l'exercice de son mandat difficile, d'aptitudes exceptionnelles, d'intelligence pondérée, de sagacité et de compréhension dans l'étude des problèmes internationaux, de sagesse, d'éloquence et de qualités de fin diplomate.

71. Il y a peu de temps, le monde a été ébranlé par une nouvelle situation internationale grave et l'on s'est cru à la veille d'une guerre nucléaire. Les Nations Unies ont prouvé alors qu'elles étaient vraiment efficaces dans leur tâche fondamentale qui est de préserver la paix et elles l'ont bien prouvé. Dans cette action admirable des Nations Unies, le rôle de U Thant a été décisif.

72. En vérité, l'Organisation a été très fortunée dans le choix des secrétaires généraux. Cette fonction est une des plus difficiles qu'un homme puisse occuper dans la vie contemporaine. La moindre faute, la moindre manifestation de partialité, la moindre erreur peuvent mettre en péril la paix du monde et l'existence même de l'Organisation, les omissions aussi car le Secrétaire général doit être en alerte, à tout moment attentif à ses responsabilités, afin de ne pas être surpris par des situations difficiles ou presque insolubles.

73. Par bonheur pour l'Organisation, des hommes exceptionnels qui se placent au-dessus des passions momentanées des gouvernements et des peuples se trouvent. Aujourd'hui, nous en avons trouvé un en la personne de U Thant que nous avons nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

74. Il faut reconnaître qu'en ce moment souffle sur l'humanité un vent favorable. Au nom des délégations que je représente, je fais des vœux ardents pour que ce vent favorable apporte les accords indispensables qui éloigneront le danger de guerre et garantiront la paix et la tranquillité pour tous les peuples de la terre.

75. M. MALALASEKERA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: J'ai eu, l'an dernier [1046ème séance], le grand honneur de monter à cette tribune pour présenter à l'Assemblée générale la candidature de S. E. U Thant

au poste de Secrétaire général par intérim. J'avais alors fait état des qualités éminentes qui le rendaient particulièrement apte à occuper cette haute fonction.

76. Pendant le bref intervalle qui a séparé les deux sessions de l'Assemblée, U Thant a su faire front avec une remarquable autorité aux problèmes menaçants qui se sont présentés à lui à la suite de la disparition subite de son prédécesseur. La manière dont il a relevé ce défi constitue aujourd'hui une des pages les plus éclatantes de l'histoire de l'Organisation mondiale. Il convient de porter au crédit de U Thant les discours courageux qu'il a prononcés, ici ou ailleurs, pour la défense des petites nations et de l'Organisation des Nations Unies elle-même, à un moment où elles étaient l'objet d'une campagne malintentionnée de critiques insidieuses. Il s'est également distingué par les coups qu'il n'a pas hésité à porter à l'injustice dans le domaine du désarmement ou dans celui du colonialisme. Le fait que ces coups aient été dirigés surtout contre les grandes puissances, celles-là mêmes dont il lui fallait l'appui pour la prolongation de son mandat, montre qu'il est digne de figurer à la suite des hommes dont l'histoire retient qu'ils sont parvenus au succès sans transiger sur les principes ou les convictions. U Thant n'a d'ailleurs jamais fait d'autres critiques que celles qu'imposaient ses responsabilités envers la Charte.

77. Venant d'un pays qui faisait cause commune avec les continents à l'aube d'une ère nouvelle et les jeunes nations, il a lancé avec un sens profond des réalités et de l'avenir la Décennie des Nations Unies pour le développement. Il a donné à cette décennie un élan qui en fait un des éléments les plus prometteurs du développement de l'économie mondiale.

78. A la tête d'une organisation qui traversait une période de transition, U Thant a su d'emblée acquérir la confiance grâce à ses admirables qualités d'administrateur. Cela seul aurait suffi à justifier sa réélection. Mais il y a ajouté les qualités d'un artisan de la paix. En permettant aux discussions de reprendre au sujet de l'espace extra-atmosphérique, en dénouant le nœud gordien de l'Irian occidental, en faisant preuve à la fois de patience et de fermeté dans l'affaire du Congo, en intervenant enfin au point culminant de la crise cubaine et en faisant ainsi reculer la catastrophe qui menaçait le monde, il s'est acquis tant de titres à notre reconnaissance qu'il pourrait fort bien se retirer dès maintenant, satisfait de sa contribution aux annales de l'histoire, et attendre patiemment un avis du comité chargé de décerner le prix Nobel de la paix.

79. Mais nous ne pouvons pas nous permettre de le laisser se reposer. Nous avons besoin de lui. Pleinement conscient des difficultés qui l'attendent, U Thant a accepté de demeurer à son poste, pareil au capitaine d'un puissant navire qui n'ignore pas qu'il voguera plus souvent sur une mer houleuse que sur des flots paisés.

80. Ma délégation espère que les nations du monde, grandes et petites, ne le considéreront pas comme un faiseur de miracles qui doit résoudre toutes nos difficultés et toutes nos contradictions. Prenons plutôt la résolution d'être ses associés, car ses objectifs sont les mêmes que les nôtres.

81. Evoquant l'avenir, U Thant a déclaré en plusieurs occasions et a répété aujourd'hui encore qu'il était décidé à faire lui-même tout ce qui était en son pouvoir si les grandes puissances s'efforçaient de modifier leur lutte pour la domination, si elles étaient

prêtes à consacrer leurs énergies à l'édification des Nations Unies, si elles entendaient hâter l'application de la solution qu'il préconise pour le problème du Congo, si, renonçant à la guerre froide, elles cherchaient une issue aux problèmes financiers des Nations Unies dans un esprit de réelle coopération et si elles s'efforçaient de travailler à l'unité des Nations Unies au lieu de faire de l'Organisation un champ de bataille et d'y lutter pour s'en assurer le contrôle. Aucune grande puissance ne peut contrôler les Nations Unies. Aucune puissance ne les contrôlera jamais. Les petites nations sont désormais en assez grand nombre pour exclure cette possibilité. U Thant a fait beaucoup pour unir les nations. Il a gagné leur confiance, individuellement et collectivement.

82. Si U Thant a été aujourd'hui confirmé dans la charge de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, c'est sur la base d'une valeur éprouvée et d'un mérite reconnu. Ce jour est donc pour nous de bon augure. Ma délégation, mon gouvernement et le peuple de Ceylan le considèrent comme un jour de liesse et nous sommes convaincus que des millions d'hommes dans le monde entier partagent cette pensée.

83. M. CHAKRAVARTY (Inde) [traduit de l'anglais]: Au nom des délégations du Japon, de la Fédération de Malaisie, de la Thaïlande et de l'Inde, je suis heureux d'adresser à U Thant nos plus chaleureuses félicitations pour sa nomination à l'unanimité et pour un mandat complet au poste de Secrétaire général de la plus grande des organisations internationales.

84. Sans doute cette nomination représente-t-elle un triomphe personnel pour U Thant et un hommage à son pays. C'est aussi pour notre organisation un privilège que d'avoir comme Secrétaire général un homme de cette valeur et de cette expérience.

85. Nous tenons à féliciter les membres du Conseil de sécurité pour la sagesse dont ils ont fait preuve en résolvant un problème difficile. Nous nous réjouissons de ce que la confiance qu'ils ont renouvelée à U Thant soit partagée par l'unanimité des Membres de l'Organisation. Sa nomination au poste de Secrétaire général nous donne l'assurance que le destin des Nations Unies repose en bonnes mains. Elle nous est particulièrement agréable, car U Thant est originaire d'un pays voisin du nôtre, un pays auquel nous avons toujours été unis par les liens les plus étroits.

86. Le Secrétaire général de l'Organisation doit faire face à des situations très diverses. Il doit, à cet effet, recourir à des méthodes qui, tout en répondant aux idéaux et aux aspirations consacrés par la Charte des Nations Unies, ne puissent lui aliéner la confiance des Etats Membres. Ayant vu U Thant à l'œuvre alors qu'il exerçait les fonctions de Secrétaire général par intérim, nous pouvons dire qu'il s'est acquitté de cette tâche difficile et peu enviable avec un succès remarquable. Sa personnalité et son prestige en sortent rehaussés. C'est avec admiration que nous avons été les témoins de son action opiniâtre pour donner une solution au problème de l'Irian occidental, de son intervention décisive en vue de dénouer la récente crise des Antilles et de ses efforts sans relâche pour préserver l'intégrité du Congo. Son influence dans les capitales du monde a grandi, tandis que sa diplomatie et sa sagesse suscitent un profond respect.

87. Nous savons qu'il connaît bien les problèmes qui constituent des germes de crises éventuelles, notamment celui de la disparité croissante entre les niveaux

de bien-être dans les pays en voie de développement et dans les pays développés. U Thant a vécu les difficultés auxquelles un pays à l'économie peu développée se heurte dans le domaine de l'enseignement; son expérience lui a donné une intuition aiguë des problèmes fondamentaux auxquels se heurte la majorité de la population de notre globe. Son expérience approfondie des affaires politiques, expérience acquise au cours de la longue période pendant laquelle il a été conseiller auprès du Premier Ministre de son pays, U Nu, lui a sans aucun doute été d'une grande utilité dans la direction des activités de l'Organisation au cours de son mandat par intérim. Le programme audacieux de la "Décennie pour le développement", mis sur pied depuis son entrée en fonctions, constitue un hommage à sa sagacité et à sa compréhension des causes profondes de nos principales difficultés. Sa détermination de faire en sorte que l'Organisation résolve ces problèmes et beaucoup d'autres qui se posent trouvera l'appui qu'elle mérite de la part de toutes les délégations.

88. M. AMMOUN (Liban): C'est un honneur pour ma délégation que d'avoir été appelé à prendre la parole, en cette occasion, au nom des délégations arabes de l'Irak, de la Jordanie, de l'Arabie Saoudite et de la Syrie. Lorsque certaines de ces délégations, dans leurs interventions au cours de la discussion générale, se sont exprimées en faveur du renouvellement du mandat du Secrétaire général par intérim, U Thant, elles étaient persuadées, comme nous le sommes tous, que celui qui avait traité avec clairvoyance, patience et avec un indéniable succès les graves problèmes auxquels les Nations Unies ont à faire face est le plus qualifié pour continuer, à un moment critique de la vie internationale, la mission qu'il a si heureusement commencée. Le passé est garant de l'avenir.

89. U Thant est, sans conteste, un homme d'Etat distingué; mais, de plus, ne s'est-il pas révélé en quelque sorte comme un éminent citoyen du monde, capable de saisir les différentes tendances des nations et de leurs gouvernants, et d'en tirer le profit le meilleur pour l'ensemble de la communauté internationale? Cette compétence, qui distingue le Secrétaire général, suppose des qualités que chacun de nous se flatte de reconnaître en lui, notamment une connaissance et une expérience des affaires internationales, une vision aiguë des choses s'élevant au-dessus des contingences nationales et régionales, le tout doublé d'un dévouement absolu aux principes et aux objectifs de liberté et d'égalité des peuples, de justice et de paix de l'Organisation internationale dont il est un des solides appuis.

90. Aussi bien cette tendance à l'universalisme, qui est la sienne comme elle est celle des Nations Unies, le destine-t-elle à constituer vis-à-vis des groupes qui se sont établis de fait au sein des Nations Unies — qu'il s'agisse du sien ou de tous ceux de toute autre région ou continent — le lien qui rattache et unifie, afin que ces groupes ne soient pas des divisions mais soient les éléments constitutifs d'un tout, collaborant, comme il se doit, chacun dans sa sphère et tous dans un harmonieux ensemble, à l'œuvre collective, à l'idéal suprême des Nations Unies.

91. Aussi les félicitations que j'exprime au nom des délégations que j'ai citées et au nom de celle du Liban s'adressent-elles tant au distingué Secrétaire général qu'à toutes les délégations présentes qui l'ont unanimement élu.

92. M. MALITZA (Roumanie): Au nom des délégations de la République socialiste soviétique de Biélorussie, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire hongroise, de la République populaire mongole, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste tchécoslovaque et de la République socialiste soviétique d'Ukraine, qui m'ont confié cette tâche d'honneur, ainsi qu'au nom de la délégation de mon pays, j'adresse à U Thant les félicitations les plus sincères à l'occasion de son élection, à l'unanimité, au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

93. Nous exprimons notre conviction qu'en exerçant cette fonction qui comporte de grandes responsabilités U Thant n'hésitera pas à s'acquitter entièrement, avec loyauté et dévouement, des engagements énoncés dans le discours qu'il vient de prononcer. Cette conviction découle du fait que, durant la période au cours de laquelle U Thant a exercé les fonctions de Secrétaire général par intérim, il a fait preuve d'une vaste culture, de hautes aptitudes diplomatiques, de compétence, de tact et de sagesse; toutes ces qualités se sont fait remarquer surtout dans les moments critiques pour l'Organisation et même pour la paix du monde que nous avons vécus dernièrement.

94. U Thant est l'une des personnalités éminentes des nouveaux pays de l'Asie et de l'Afrique, dont la contribution au maintien et au renforcement de la paix est remarquable. En confiant, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, les hautes fonctions de Secrétaire général à un représentant des peuples africaino-asiatiques, l'Assemblée générale a rendu à ces peuples, et notamment au peuple birman, un hommage plein de signification.

95. Les actions courageuses et judicieuses d'U Thant ont reflété la noble culture et la sagesse millénaire de son grand peuple. Sa patrie poursuit une politique de neutralité et de coopération avec tous les peuples, politique appréciée dans plusieurs parties du monde. Et nous sommes à même d'apprécier cette politique d'autant plus que la récente visite en Roumanie de la délégation gouvernementale roumaine, ayant à sa tête le Président du Conseil d'Etat, a souligné une fois de plus la nécessité et la possibilité d'élargir la coopération entre tous les peuples.

96. Tout cela renforce notre conviction que le Secrétaire général est sincèrement intéressé au maintien de la paix et de la sécurité internationales et qu'il est profondément attaché et dévoué à l'Organisation des Nations Unies et à ses principes fondamentaux. C'est pourquoi nous pensons que la riche expérience et les qualités personnelles de ce grand homme politique et de ce grand diplomate, apprécié également pour sa délicate modestie, seront mises, à l'avenir aussi, au service de l'Organisation des Nations Unies, au service de la paix et de la coopération entre Etats.

97. Nous exprimons en même temps l'espoir que l'élection d'U Thant en qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies permettra d'améliorer les conditions créées dernièrement pour assurer à l'ONU et à ses divers organes une activité normale qui tienne compte dans une mesure égale des intérêts de tous les groupes d'Etats existant dans l'arène internationale.

98. En votant pour la nomination de U Thant aux fonctions de Secrétaire général, nous tenons à réaffirmer notre conviction qu'une normalisation complète, sur un fondement solide et sain, de l'activité

de l'Organisation des Nations Unies ne pourra être réalisée que lorsque la structure tout entière de l'Organisation reflétera fidèlement les transformations majeures intervenues dans le monde au cours des 17 ans d'existence des Nations Unies, et lorsque cette structure sera fondée sur le principe de la représentation égale des trois groupes d'Etats dans les organes de l'ONU. Il devient toujours plus évident que les réalités de la vie internationale contemporaine exigent, et tôt ou tard imposeront, cette réorganisation. Une telle mesure aura pour conséquence directe et immédiate une amélioration radicale de l'activité de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, une augmentation considérable du prestige de ce forum international, une intensification de la coopération entre Etats. L'Organisation des Nations Unies sera ainsi plus forte, plus capable d'accomplir sa tâche primordiale, qui est la défense de la paix et de la sécurité internationales. Mais, pour augmenter sa force et son influence, l'ONU doit devenir une organisation vraiment universelle dont tous les Etats sans discrimination aucune fassent partie.

99. Je voudrais exprimer notre satisfaction d'avoir vu adopter à l'unanimité le projet de résolution [A/L.406] dont la Roumanie est l'un des auteurs et qui nomme U Thant Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966. Nous aimons croire que le consensus de l'Assemblée générale représente les auspices favorables sous lesquels le Secrétaire général va remplir sa haute tâche, en conformité avec les dispositions de la Charte et pour la pleine mise en œuvre des principes de celle-ci.

100. M. PAZHAWAK (Afghanistan) [traduit de l'anglais]: Le Président de l'Assemblée générale a déjà exprimé l'estime et la confiance que nous ressentons tous, en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies, à l'égard de U Thant. D'autres orateurs lui ont aussi rendu hommage et l'ont félicité de sa nomination aux hautes fonctions de Secrétaire général de l'Organisation. Je tiens simplement à m'associer, ainsi que mon gouvernement et ma délégation, très sincèrement et très chaleureusement, à ces félicitations et à ces hommages.

101. Toutefois, le tribut le plus flatteur qui ait été rendu à U Thant s'est exprimé par un mot, celui que nous avons le pouvoir de prononcer en notre qualité de Membres de l'Organisation, en disant unanimement "oui" dans le vote de la résolution qui l'a nommé Secrétaire général.

102. Cette occasion restera dans l'histoire de l'Organisation comme celle d'une parfaite entente entre ses membres; elle sera sans cesse présente à l'esprit de U Thant, qui aura désormais une grave responsabilité envers cette institution, et elle demeurera gravée aussi dans nos cœurs comme un jour de confiance et de joie. Nous sommes, pour notre part, pleinement conscients de la responsabilité que nous avons prise en chargeant U Thant d'un aussi lourd fardeau. C'est pourquoi nous devons lui promettre notre collaboration la plus entière dans l'accomplissement de sa tâche.

103. Cette nomination correspond particulièrement à deux grands faits dont nous devons être reconnaissants au Secrétaire général. C'est d'abord le fait qu'il s'est montré digne de devenir le plus grand serviteur des peuples des Nations Unies à un moment où nous avons le plus grand besoin de trouver un

tel homme et où il n'était pas facile d'y parvenir. D'autre part, il a montré qu'il avait la force et le courage d'accepter une lourde responsabilité malgré les sacrifices qu'elle implique. Nous l'en félicitons du fond du cœur et nous lui souhaitons plein succès, car sa réussite est la réussite des Nations Unies.

104. M. SCHURMANN (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Tous ceux d'entre nous qui prennent part aux travaux des Nations Unies depuis un certain nombre d'années savent que les félicitations exprimées lors de certaines élections sont parfois de pure forme. Il n'en est que plus réconfortant et agréable de pouvoir dire, en une occasion comme celle-ci, des mots qui viennent droit du cœur.

105. J'ai l'honneur de parler au nom des délégations de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni et de la Turquie. Nous connaissons tous U Thant depuis longtemps. Il a d'abord été un collègue dont nous avons pu apprécier la sagesse, l'équilibre, le bon sens et la modération lorsqu'il condamnait ou soutenait les diverses causes qui étaient controversées. J'ajoute que nous avons admiré ces qualités en lui aussi bien dans les cas où il était à nos côtés — ce qui n'a peut-être pas été trop souvent — que lorsqu'il était dans les rangs de nos adversaires.

106. En tant que Secrétaire général par intérim, dont il a assumé les fonctions dans les circonstances les plus difficiles, il a fait preuve dans une plus large mesure encore de ces mêmes vertus d'impartialité, de compréhension et d'imperturbabilité, doublées d'une vaste culture. A notre avis, il a admirablement justifié la confiance qui avait été placée en lui pendant cette période intérimaire, confiance que nous avons confirmée aujourd'hui en le nommant à des fonctions qui peuvent, sans risque d'exagération, être qualifiées des plus lourdes en responsabilités qui soient dans le monde actuel. Ce que nous attendons du Secrétaire général de l'Organisation, c'est par-dessus tout qu'il s'affirme un homme sur qui nous puissions compter pour défendre non seulement en paroles, mais par des actes, la Charte des Nations Unies et les principes sur lesquels elle a été édifiée; U Thant s'est révélé cet homme-là.

107. Je connais assez notre secrétaire général pour savoir qu'il ne se soucie pas d'éloges dithyrambiques. Je terminerai donc cette brève intervention en disant tout simplement que les délégations au nom desquelles je parle sont fort heureuses de son élection, qu'elles lui souhaitent le plus grand succès dans l'accomplissement de sa mission et qu'elles ont pleine et entière confiance en lui. De notre côté, nous nous engageons à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour l'aider dans cette tâche presque surhumaine. Le reste est l'affaire de la Providence.

108. M. PAVICEVIC (Yougoslavie): Je voudrais adresser, au nom du Gouvernement yougoslave et en mon propre nom, les félicitations les plus sincères à U Thant à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

109. L'unanimité qui s'est faite autour de cette élection nous a donné une profonde satisfaction. Cette unanimité constitue un hommage mérité aux qualités personnelles et politiques de U Thant qui, par ses efforts dévoués pour la cause des Nations Unies au cours de l'année qui vient de s'écouler, et plus

particulièrement par son action prompte et courageuse au cours d'une des plus grandes crises de l'histoire politique récente, s'est assuré le respect et la reconnaissance du monde entier et particulièrement de l'Organisation.

110. A cette occasion, je tiens à rappeler que, par son appel vigoureux adressé aux chefs d'Etat des deux grandes puissances, et par son action au cours de la crise cubaine, U Thant a agi en interprète fidèle des sentiments de l'humanité entière.

111. Pour toutes ces raisons, nous saluons en U Thant un défenseur résolu des principes des Nations Unies, un travailleur infatigable pour la sauvegarde de la paix et le renforcement de la coopération internationale. En lui, nous saluons en même temps un représentant éminent de la Birmanie, pays ami dont la politique non alignée et pacifique a reçu, par cette élection, un nouvel hommage.

112. Le Gouvernement de la Yougoslavie est convaincu que les intérêts de la paix et de la coopération internationale, de même que les nobles buts de la Charte des Nations Unies, continueront à inspirer le secrétaire général U Thant dans l'accomplissement de sa tâche pleine de responsabilités, et que l'activité future de U Thant contribuera encore davantage au renforcement de l'Organisation des Nations Unies qui, au cours de la crise récente, a prouvé une fois de plus sa vitalité et sa détermination dans la sauvegarde de la paix dans le monde.

113. Mme ROSSEL (Suède) [traduit de l'anglais]: Au nom des délégations de l'Autriche, du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède, je tiens à exprimer notre grande satisfaction de la décision unanime prise aujourd'hui par le Conseil de sécurité qui a permis à l'Assemblée générale de nommer le Secrétaire général par intérim aux fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966.

114. Nous avons, Monsieur le Secrétaire général, tout lieu de vous être reconnaissants d'avoir bien voulu accepter de continuer d'exercer ces hautes fonctions. Sans doute savez-vous par expérience que les lourdes responsabilités qui s'y attachent et l'énorme travail qu'elles impliquent ne vont pas sans grands sacrifices personnels. Pendant l'année où vous avez assuré la direction de l'organe exécutif des Nations Unies, vous avez consacré tous vos efforts aux problèmes nombreux, souvent délicats et complexes, qui se sont posés à vous. Nous avons tous suivi vos efforts avec admiration et respect, tandis que vous accomplissiez votre tâche avec intégrité, sagesse et efficacité. En vous employant à tenir compte des opinions et des intérêts divers, vous avez renforcé la confiance que nous avons déjà en votre aptitude à contribuer à la solution de problèmes et différends internationaux conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies. Vous avez ainsi remis au premier plan le rôle essentiel des Nations Unies, instrument vital de paix et de coopération internationale dans tous les domaines.

115. Nous nous félicitons et nous félicitons les Nations Unies de votre nomination et nous vous adressons nos vœux très chaleureux pour le plein succès de votre mandat.

116. M. KOIRALA (Népal) [traduit de l'anglais]: Lorsqu'il a été nommé Secrétaire général par intérim à la suite de la disparition tragique de M. Ham-

mar skjold l'an dernier, nous avons la conviction que S. E. U Thant s'acquitterait de ses nouvelles fonctions avec dignité, impartialité et efficacité. Maintenant que nous l'avons vu à l'œuvre pendant plus d'un an, nous sommes heureux de constater que notre confiance était entièrement justifiée. Non seulement il s'est révélé un administrateur fort capable, mais il a aussi conquis la sympathie de tous ceux qui ont été en relation avec lui, par sa simplicité et le charme de ses manières. Il s'est aussi acquis la confiance de la communauté mondiale par son dévouement à sa tâche, son attachement à la cause de la paix et de la sécurité mondiales, son loyalisme inflexible envers les principes de la Charte des Nations Unies et sa conduite toujours digne du plus haut fonctionnaire international. Nous le félicitons du travail qu'il a accompli en faveur de la détente et du maintien de la paix internationale. Nous le félicitons notamment du noble rôle qu'il a joué dans la solution du problème de l'Irian occidental; nous le félicitons aussi des mesures qu'il a prises ou qu'il envisage de prendre pour résoudre le problème du Congo; nous le félicitons enfin de son intervention dans l'affaire cubaine.

117. C'est donc pour moi un grand honneur que de lui transmettre les félicitations de mon souverain, de mon peuple et de mon gouvernement à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période venant à expiration le 3 novembre 1966.

118. Ma délégation, qui représente un pays d'Asie non aligné, est fière de voir S. E. U Thant, qui appartient lui-même à un pays d'Asie non aligné, être nommé à l'unanimité au poste de plus haut fonctionnaire de l'Organisation. Cette nomination unanime est tout à l'honneur de U Thant, de son grand pays et de toutes les nations d'Asie et d'Afrique; elle satisfait aussi, comme le Président l'a justement fait observer tout à l'heure, aux aspirations les plus nobles de l'humanité, que U Thant lui-même a su évoquer d'une manière si vibrante dans sa déclaration.

119. La délégation du Népal est certaine que les quatre années pendant lesquelles s'exercera son mandat conféreront encore plus de prestige et de dignité non seulement aux hautes fonctions de Secrétaire général, mais aussi à l'Organisation tout entière, en laquelle de petites nations non militaires comme la mienne et avec elles l'ensemble de l'humanité placent tout leur espoir. Nous adressons à U Thant nos meilleurs vœux pour la réalisation de ses nobles objectifs.

120. La délégation du Népal promet à U Thant son appui sans réserve dans les tâches qu'il s'est fixées dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales.

121. M. COMAY (Israël) [traduit de l'anglais]: Ma délégation a accueilli avec chaleur, il y a un an, la nomination de U Thant au poste de Secrétaire général par intérim, pour de nombreuses raisons. Nous partagions le soulagement général à le voir monter sur la brèche à un moment de confusion et d'abattement pour l'Organisation, après la disparition tragique et prématurée de M. Hammarskjold.

122. En tant que petit pays d'Asie occidentale, situé non loin de sa jonction avec l'Afrique et l'Europe, nous étions heureux que fût choisi un fils de l'Asie qui représentait la sagesse et les principes moraux

élevés légués au monde par les cultures ancestrales de ce continent.

123. Sur un plan plus pratique, il est important pour nous, étant donné que l'Organisation et son secrétaire général ont des responsabilités directes dans notre région encore instable, qu'un homme d'une complète intégrité, un homme de courage, au jugement sûr et au comportement mesuré comme l'est notre actuel secrétaire général tiennent la barre au trente-huitième étage.

124. Les crises graves qui sont survenues depuis un an ont amplement justifié la confiance que nous avons mise en ses aptitudes et son caractère. Je tiens à lui dire le grand plaisir avec lequel mon gouvernement et mes compatriotes accueilleront la nouvelle de sa nomination. Nous avons l'intention de lui accorder notre coopération et notre appui dans les épreuves qui nous attendent peut-être.

125. M. PALAR (Indonésie) [traduit de l'anglais]: C'est une heure glorieuse pour la Birmanie, son gouvernement et son peuple, que celle où un des fils illustres de ce pays est nommé par l'Assemblée générale à la plus haute charge de la fonction internationale. L'Indonésie, un des pays les plus proches de la Birmanie, est également fière de l'honneur et de la confiance conférés à notre ami. Nous y voyons la consécration de ses grandes qualités de diplomate, qualités dont il a donné la mesure alors qu'il était Secrétaire général par intérim, et aussi et avant tout un hommage à la sagesse, au courage et à bien d'autres aspects remarquables de la personnalité de U Thant.

126. Nous savons qu'il n'est pas facile de succéder à un homme aussi éminent que l'était Dag Hammarskjöld. Nous nous souvenons de notre inquiétude quand nous nous demandions s'il serait possible de nommer un homme qui eût la confiance des grandes puissances et les capacités nécessaires pour s'acquitter d'une telle tâche. Nous savons maintenant que ces inquiétudes étaient sans objet. Nous savons aussi qu'ayant perdu un Secrétaire général tel que Dag Hammarskjöld nous avons nommé un Secrétaire général qui l'égalait en excellence.

127. C'est donc un grand honneur et un plaisir pour moi que de présenter, au nom de mon gouvernement et du peuple de mon pays, nos félicitations les plus chaleureuses à U Thant, à son pays et à son gouvernement.

128. M. BUDO (Albanie): Je voudrais exprimer la satisfaction sincère de la délégation de la République populaire d'Albanie à l'occasion de la nomination à l'unanimité, par l'Assemblée générale, de S. E. U Thant au poste élevé de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la période expirant le 3 novembre 1966.

129. Nous connaissons les hautes capacités, la compétence, la sagesse et le dévouement à la cause de la paix qui sont le propre de S. E. U Thant, personnalité remarquable du pays pacifique qu'est la Birmanie. Nous sommes convaincus que U Thant saura s'acquitter avec succès des tâches importantes et des responsabilités délicates qui lui incombent, en vertu même des principes de la Charte, dans la situation internationale actuelle.

130. Au nom du Gouvernement de la République populaire d'Albanie, j'exprime à S. E. U Thant les félicitations les plus sincères et les meilleurs vœux

de succès dans l'accomplissement de ses hautes fonctions, conformément aux intérêts de la consolidation de la paix et de la coopération internationale.

131. M. BORJA (Philippines) [traduit de l'anglais]: Au nom de mon gouvernement et de la délégation des Philippines, j'ajoute mes félicitations chaleureuses à celles qui ont déjà été présentées par d'autres délégations au diplomate éminent qui vient d'être nommé Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Permettez-moi également de féliciter le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'avoir nommé.

132. Au cours de sa brève carrière de Secrétaire général par intérim, U Thant a donné des preuves insignes d'intelligente habileté, de courage serein, d'élévation de pensée, bref des qualités nécessaires pour guider un monde en proie à toutes sortes de difficultés. Ma délégation partage entièrement la confiance que tant de représentants ont déjà exprimée à l'égard des talents nombreux et du dévouement éprouvé que U Thant a déployés dans des situations d'une extrême gravité, qui menaçaient non seulement la paix mais la vie même de l'humanité. En vérité, il semble avoir confirmé dans cette brève carrière la sagesse de l'adage selon lequel il ne faut pas se faire d'ennemis là où l'on ne peut se faire des amis, principe dont il importe particulièrement de s'inspirer pour la conduite de notre organisation mondiale.

133. Nul n'est plus conscient des problèmes mondiaux critiques qui l'attendent au moment où il aborde son mandat que U Thant lui-même. Ma délégation lui promet toute sa coopération en sachant que, si les Nations Unies résolvent ces problèmes honorablement et à la satisfaction générale, nous le devons en grande partie à la perspicacité, à la sagesse, à la modération et aux vues éclairées de U Thant. Ma délégation et moi-même éprouvons un grand plaisir à lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de sa noble tâche et à appeler sur lui les bénédictions de la Providence.

134. M. ROSSIDES (Chypre) [traduit de l'anglais]: Ma délégation et mon pays ont profondément à cœur les intérêts de l'Organisation, incarnation des aspirations de l'humanité, et nous sommes profondément heureux aujourd'hui de la nomination de U Thant au poste de Secrétaire général. L'Assemblée générale a ainsi donné un témoignage évident de la sûreté de son jugement et de l'unanimité d'intention de ses membres, ce qui laisse particulièrement bien augurer de l'avenir des Nations Unies. J'exprime à U Thant mes sincères félicitations à l'occasion de cette consécration de ses rares qualités de compétence, de tact, de courage moral et de calme détermination qui le désignaient éminemment pour assumer les hautes responsabilités et s'acquitter des lourds devoirs de la charge de Secrétaire général.

135. Notons que cette nomination est intervenue à l'issue d'une période au cours de laquelle U Thant a été, en quelque sorte, mis à l'épreuve dans son rôle de Secrétaire général. Pour nous, cette épreuve était superflue, car, ayant été personnellement en contact avec lui en diverses occasions, nous étions certains qu'il était exceptionnellement apte à exercer ces fonctions. Arrêtons-nous cependant quelques instants à considérer quel a été l'effet de la présence de U Thant au poste de Secrétaire général par intérim.

136. Au moment où il a pris en charge cette responsabilité, une crise grave sévissait dans le monde et à l'Organisation elle-même. Le poste de Secrétaire général était menacé de perdre son caractère international pour devenir un instrument politique, soumis certes à l'influence des trois grandes tendances mondiales, mais ne représentant plus une fonction internationale ou supranationale au sens où la Charte l'entendait. Or la nomination temporaire de U Thant aux fonctions de Secrétaire général par intérim a dissipé la crise et tout le monde a été d'accord pour que ce poste conservât son caractère antérieur tel qu'il était prévu par la Charte. La crise a donc été surmontée grâce à sa présence.

137. Il y avait aussi la crise du Congo, qui était à son point culminant au moment de la nomination de U Thant, mais qui a beaucoup évolué depuis vers une solution pacifique. Nous espérons que cette évolution se poursuivra jusqu'à un règlement définitif.

138. Il y avait la question de l'Irian occidental, qui avait fait l'objet ici de maints débats animés et qui prenait un tour de plus en plus critique. Nous l'avions discutée ici, mais rien n'était résulté de ces discussions. Aussitôt après, grâce à la médiation de U Thant, une solution intervenait, une solution qui donnait satisfaction à tous les intéressés.

139. Il y avait aussi Cuba — ce fut vraiment pour U Thant la crise la plus grave. Jamais, depuis la seconde guerre mondiale, le danger n'avait été si immédiat. Les perspectives étaient bien sombres, et pendant un moment on ne voyait pas d'issue à la crise. Cependant, à l'heure la plus grave, la médiation de U Thant a permis à l'espoir de renaître et l'accord a pu enfin se faire. J'ai eu l'honneur et le privilège de suivre de très près et d'admirer les efforts constructifs déployés par U Thant pour dénouer cette crise.

140. La nomination de U Thant au poste de Secrétaire général garantit à cette haute fonction non seulement le maintien de son caractère international et de son intégrité, mais également les vertus d'objectivité, d'impartialité et d'indépendance de jugement qui sont propres au Secrétaire général et qui s'opposent à ce que naisse jamais le soupçon que quelque chose ait pu se passer qui ne fût pas absolument ce qu'on était en droit d'attendre de l'Organisation.

141. Je pense que ce ne sont pas simplement les qualités de U Thant sur le plan humain ou professionnel qui ont assuré son succès, qualités dont chacun ici a fait l'éloge. C'est quelque chose de plus. C'est son caractère moral, son esprit, sa pensée, empreints de cette force de saint qui est indispensable en temps de crise mondiale. C'est pourquoi nous pensons que la nomination de U Thant au poste de Secrétaire général sera un bienfait pour l'humanité tout entière.

142. Je ne dis pas cela en raison de l'épreuve à laquelle U Thant a été soumis, comme le montre ce rappel de ce que j'ai dit lors de sa nomination au poste de Secrétaire général par intérim le 3 novembre 1961:

"En ces temps où l'humanité traverse une crise grave de son histoire et où les Nations Unies ont la lourde responsabilité de la conduire à travers les dangers qui la menacent sur la voie de la paix et du progrès, c'est véritablement la Providence

qui nous a doté le choix de l'ambassadeur U Thant."  
[1046ème séance, par. 116.]

Je crois que ces paroles se sont révélées justes et qu'elles peuvent s'appliquer encore aujourd'hui.

143. M. IDZUMBUIR (Congo [Léopoldville]): L'Organisation a un Secrétaire général et tous nous avons exprimé longuement et dignement notre joie par des applaudissements nourris. Mon gouvernement et mon peuple s'associent entièrement à cette joie; mais ces applaudissements seraient teintés d'hypocrisie s'ils ne trouvaient pas un prolongement dans la réalisation de l'objectif de cette organisation, à savoir la paix.

144. Le Secrétaire général a fait allusion au problème du Congo, qui demeure entier, a-t-il dit. Il est grave. La mémoire du prédécesseur de U Thant est là pour nous le rappeler. Mon peuple et son gouvernement lui gardent un indéfectible souvenir. Le soulagement que tous les peuples ont ressenti à l'élection de U Thant ne doit pas faire oublier que ces mêmes peuples attachent énormément de prix au succès de l'Organisation, notamment en ce qui concerne le problème du Congo. Que ceux qui ont l'hypocrisie d'applaudir ici alors qu'ils sont les principaux obstacles à la solution de ce problème pour lequel le prédécesseur de U Thant s'est sacrifié corps et âme, que ceux-là, dis-je, sachent qu'ils portent une responsabilité grave devant le monde; puisse le seul événement d'aujourd'hui les aider à revoir leur position.

145. De même que l'Assemblée a été derrière U Thant pour son élection, de même elle désapprouve ceux qui, sous le couvert d'arguties dont le caractère fallacieux et perfide ne trompe personne, cherchent qu'à sauvegarder leurs intérêts matériels. Nous n'avons qu'un seul espoir: que ceux-là examinent leur conscience afin que l'Organisation puisse, aussi bien pour le problème du Congo que pour celui de la décolonisation en général, bénéficier de leur soutien et de leur collaboration, ainsi que le leur demande la Charte. Ce soutien, ils l'apporteront à U Thant dans l'accomplissement de la tâche qu'il a acceptée avec courage.

146. Notre vœu le plus ardent est que le problème du Congo, à la suite du problème cubain, trouve une solution rapide grâce à la compréhension et à l'appui de tous ceux qui aspirent à la paix universelle et notre ferme conviction est que l'appel du Secrétaire général sera entendu par tous les Etats Membres.

147. M. NA CHAMPASSAK (Laos): Monsieur le Président, permettez-moi de m'adresser directement à S. E. U Thant.

148. Monsieur le Secrétaire général, aux paroles élogieuses et de félicitations chaleureuses qui vous ont été adressées de partout, je voudrais ajouter celles, combien modestes, mais sincères, de mon pays, le Royaume du Laos, voisin de la Birmanie. Ayant eu l'honneur de vous connaître et de vous apprécier depuis des années, c'est pour moi une joie et une fierté que de vous dire l'immense satisfaction que nous ressentons aujourd'hui à l'occasion de votre élection à la plus lourde charge de l'Organisation internationale.

149. Dans un monde divisé et souvent déchiré par des convulsions dangereuses où l'unanimité est un phénomène rarissime, votre élection, à l'unanimité, par l'Assemblée constitue un triomphe sans précé-

dent pour votre personne et pour votre pays. Vous avez désormais à votre actif un immense crédit de confiance et l'estime de nous tous. Votre élection est un triomphe pour les vertus de modération, de tolérance et de sagesse politique dont vous avez toujours fait preuve tout au long de votre carrière. Elle est aussi la reconnaissance et la consécration de vos qualités personnelles, de votre courage, de votre habileté, de votre conscience et de votre dévouement dans l'exercice de vos fonctions durant l'année passée. Maintenant que vous êtes investi jusqu'au mois de novembre 1966 des fonctions de Secrétaire général, les nuages qui couvraient les Nations Unies vont peu à peu se dissiper et l'Organisation, sous votre haute direction, parachèvera ses œuvres de paix et de justice conformément aux idéaux de la Charte. C'est là l'espoir de l'humanité, et c'est là le souhait de notre génération.

150. En formant des vœux sincères de succès pour l'accomplissement de votre haute mission, permettez-moi, Monsieur le Secrétaire général, de vous dire bonne chance.

151. M. BOTHÀ (Afrique du Sud) [traduit de l'anglais]: Je désire présenter à U Thant, au nom de ma délégation, nos sincères félicitations à l'occasion de son élection à l'unanimité au poste de Secrétaire général de l'Organisation.

152. Nous connaissons ses grandes qualités personnelles; nous sommes certains qu'elles lui permettront de continuer à exercer de façon éminente ses hautes fonctions. Nous nous associons aux autres délégations qui ont pris la parole cet après-midi pour souhaiter à U Thant un mandat constructif et marqué par le succès.

153. M. BARRINGTON (Birmanie) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, je vous suis reconnaissant de m'avoir donné la parole pour exprimer la profonde satisfaction que ressent ma délégation du grand honneur que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont fait aujourd'hui à mon pays en nommant un de ses fils Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

154. Il serait déplacé et d'ailleurs superflu, de la part d'un compatriote et collègue de U Thant, de dire plus, du haut de cette tribune, que la grande fierté et la satisfaction que ressentent le peuple et le gouvernement de l'Union birmane devant l'expression unanime et renouvelée de la confiance des Nations Unies en l'un de nos citoyens les plus éminents. Je ne crois pas courir le risque qu'on se méprenne sur mes intentions si j'exprime encore aux délégations du Chili, du Ghana, de l'Irlande, de la République arabe unie, de la Roumanie et du Venezuela notre reconnaissance pour l'initiative amicale qu'elles ont prise en proposant que U Thant soit nommé Secrétaire général.

155. Parlant maintenant en qualité de représentant d'une des 110 délégations qui constituent l'Assemblée, je m'associe à tous ceux qui ont adressé à U Thant leurs meilleurs vœux pour un constant succès dans ce qu'on a si bien décrit comme la tâche la plus impossible au monde. Nous lui promettons de continuer à lui accorder notre appui sans réserve dans l'accomplissement de cette tâche sans fin.

156. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je rappelle à l'Assemblée que la liste des orateurs inscrits pour prendre la parole sur la question intitulée "La situation en Angola" sera close aujourd'hui à 18 heures.

*La séance est levée à 17 h 55.*